



## Délibérations du conseil municipal de Montsinéry-Tonnégrande

2010

### Séance ordinaire du 08 décembre 2010

- 2010-53 création du service des archives communales de Montsinéry-Tonnégrande
- 2010-54 demande d'une subvention pour le financement de la bibliothèque et d'un centre de documentation dans le groupe scolaire Léopold-Héder de Montsinéry
- 2010-55 modification du plan de financement de la réhabilitation de l'église de Tonnégrande
- 2010-56 mouvements et inscriptions budgétaires : ateliers et chantiers d'insertion du PLIE
- 2010-57 projet de festival jazz-rock/rock progressif les 21-22 octobre 2011 à Montsinéry proposé par l'association Crescendo
- 2010-58 plan de financement de l'extension du réseau HTA/BT sur la zone d'extension du bourg de Tonnégrande
- 2010-59 cession d'une partie de la parcelle AY 14 à France Télécom Orange pour la réalisation d'un équipement de télécommunication
- 2010-60 opérations de régularisation foncière des terrains communaux dans le bourg de Tonnégrande
- 2010-61 création de postes d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP)
- 2010-62 gestion des prochains ateliers et chantiers d'insertion (ACI)
- 2010-63 réhabilitation du générateur photovoltaïque de Pirogue Tour, rivière des Cascades
- 2010-64 autorisation d'ester en justice dans les dossiers de contentieux opposant la Commune de Montsinéry-Tonnégrande à M. Maurice Porrineau, la SARL Guyabef ainsi qu'à M. Félix Ho-Tam-Chay
- 2010-65 étude préalable à l'aménagement du bourg de Montsinéry et plan de financement



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE ORDINAIRE DU 8 DECEMBRE 2010**

**DATE DE CONVOCATION**

1<sup>er</sup> Décembre 2010

**DATE D’AFFICHAGE**

1<sup>er</sup> Décembre 2010

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15  
PRESENTS : 11  
ABSENTS : 04  
QUORUM : 08

**DELIBERATION N°2010/63/M-T**

**L’AN DEUX MILLE DIX LE HUIT DECEMBRE Á SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANT** Maire.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1<sup>er</sup> Adjoint  
Madame **Rosaline CAMILLE** 2<sup>ème</sup> adjointe  
Monsieur **Patrick LABEAU** 3<sup>ème</sup> adjoint  
Madame **Marcelline POPO** 4<sup>ème</sup> adjointe  
Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale  
Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère  
Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère  
Madame **Marie George DUMAISON** Conseillère  
Madame **CHAVÉRIMOUTOU Liliane** Conseillère  
Monsieur **Marcel POPO** Conseiller

**ABSENTS EXCUSÉS:**

Madame **Pauline TARCY** Conseillère

**ABSENTS:**

Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller  
Monsieur **Alain Patrick ROBINSON** Conseiller  
Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller

Les conseillers Municipaux présent formant la majorité des membres en exercice conformément à l’article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d’un Secrétaire au vu de l’application de l’article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales. Madame **Patricia BEAUNOL**, Adjointe Spéciale, a été nommée à ces fonctions qu’elle a acceptées.





**Délibération n° 63/2010/MT**  
**Réhabilitation du générateur photovoltaïque de Pirogue Tour,**  
**Rivière des Cascades.**

Mesdames,  
Messieurs les conseillers Municipaux,

Dans le cadre de la procédure FACE en 1999, la Commune de Montsinéry-Tonnégrande a réalisé l'installation d'un générateur photovoltaïque sur le site de Pirogue Tour. Ce montage prévoyait que l'ouvrage soit transféré dans le cadre de la concession liant la Commune à l'exploitant EDF, accord pris en 1997 dans le cadre du Programme Régional de Maîtrise de l'Energie (PRME) regroupant la Région, le Département, l'ADEME et EDF. Les techniciens d'EDF ont participé à la réception du générateur. Malgré quelques interventions de maintenance ponctuelles les premières années, l'exploitation n'a hélas pas été effective et aucun contrat n'a été signé avec l'utilisateur qui n'a pas été facturé. L'entretien a donc été à sa charge.

Aujourd'hui le diagnostic commandité par le PRME et réalisé par MDE Conseil conclue que le site de Pirogue Tour, à vocation professionnelle, est encore en activité et nécessite une réhabilitation du générateur photovoltaïque, principalement le remplacement des batteries et la mise à niveau de l'électronique.

Le PRME mandate MDE Conseil pour apporter une assistance technique à la Commune pour cette opération.

Le montant de cette réhabilitation du générateur de Pirogue Tour est estimé à **20 000 €** au total.

Le plan de financement est le suivant :

<b>PRME</b>	<b>90 %</b>	<b>18 000 €</b>
<b>Usager</b>	<b>10 %</b>	<b>2 000 €</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>100 %</b>	<b>20 000 €</b>

Considérant que les éléments exposés, je vous demande :

1°) d'approuver la maîtrise d'ouvrage communale de l'opération sous réserve des financements apportés par le PRME ;

2°) d'approuver le plan de financement ;

3°) d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables afférentes à cette opération.

Pour toutes ces raisons et motifs, je vous demande de délibérer.



## LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 Mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la lettre d'engagement de M. Emmanuel Joseph, en date du 15 octobre 2010, dans laquelle il s'engage à participer aux coûts des travaux à hauteur de 10 % (2 000 €) ;

Vu la note technique et financière établie en octobre 2010 par MDE Conseil ;

Vu le rapport du Maire ;

Après avoir entendu ses explications et délibéré,

### DECIDE :

Article 1 : **DECIDE** d'assurer la maîtrise d'ouvrage de cette opération sous réserve d'obtention du financement ;

Article 2 : **APPROUVE** le plan de financement suivant :

<b>PRME</b>	<b>90 %</b>	<b>18 000 €</b>
<b>Usager</b>	<b>10 %</b>	<b>2 000 €</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>100 %</b>	<b>20 000 €</b>

Article 3 : **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables afférentes à cette opération.

**ADOPTÉE PAR ONZE VOIX (11) CONTRE ZERO (0).**

Pour certification exécutoire,  
Fait à Montsinéry-Tonnégrande, le 08 décembre 2010

Le Maire,



Patrick LECANTE



Publication le : 23 DEC. 2010